

leur trajectoire de vol? Peut-il nous donner une date précise?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sera heureux d'apprendre que ce système deviendra opérationnel à l'automne 1993.

M. le Président: Je donnerai la parole au député de Mississauga-Sud, puis au député de Calgary-Nord-Est, qui pourront poser chacun une seule question.

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, ma question s'adresse aussi au ministre des Transports.

Le ministre a reçu le rapport de la commission d'évaluation environnementale chargée d'examiner la situation à l'aéroport Pearson. Il a, pour ainsi dire, rejeté toutes les principales recommandations du rapport. Il propose d'aménager une nouvelle piste nord-sud de 8 000 pieds de longueur et il veut créer un nouveau couloir aérien. Le président de la commission d'évaluation, David Kirkwood, a écrit au ministre pour lui faire part de son désaccord et lui expliquer que, dans les circonstances, il ne peut continuer quelque évaluation environnementale que ce soit.

Que répond le ministre à M. Kirkwood?

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Monsieur le Président, le député sera heureux d'apprendre que le président nous a demandé de clarifier le mandat de la commission, en vue de la prochaine étape d'évaluation qui porte sur le reste des besoins aériens de l'Ontario dans un axe nord-sud. Nous travaillons actuellement à la redéfinition de ce mandat.

* * *

LA RUSSIE

M. Alex Kindy (Calgary-Nord-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Dans son allocution prononcée en février 1993 devant l'académie diplomatique du ministère russe des Affaires étrangères et concernant l'adaptation du Canada et de la Russie aux changements, la secrétaire d'État a dit que le dernier sommet de Minsk a montré, une fois de plus, que la Russie, à titre de puissance nucléaire acceptée, a une responsabilité importante, celle d'assurer un contrôle et un commandement sûrs de ces armes dans l'ancienne

Union soviétique, y compris en Ukraine, dans le Bélarus et dans le Kazakhstan.

Voici ma question: compte tenu de la crise politique et constitutionnelle et de la possibilité d'une reprise du pouvoir par les militaires en Russie, la secrétaire d'État est-elle toujours du même avis?

L'hon. Barbara McDougall (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, notre position actuelle est parfaitement compatible avec la position déjà expliquée par le premier ministre et avec les déclarations que j'ai faites à Moscou.

Nous reconnaissons l'importance de la Russie ainsi que de l'Ukraine et de certaines autres puissances nucléaires. Le Canada a tout intérêt à être au nombre des États du G-7 et des pays occidentaux qui aident et appuient la démocratie ainsi que la réforme économique dans ces pays, non seulement en Russie, bien que celle-ci soit actuellement le principal État visé, mais aussi ailleurs.

Si nous continuons de suivre cette ligne de conduite, c'est, entre autres choses, parce qu'il s'agit de puissances nucléaires et qu'elles ont une responsabilité. Le président Eltsine le reconnaît parfaitement.

Dans son préambule, le député a d'ailleurs décrit la situation là-bas d'une manière beaucoup plus dramatique que je ne l'aurais fait. Bien que nous nous préoccupions au plus haut point des échanges entre les tenants de la ligne dure et le président Eltsine, à mon avis, il n'y a pas lieu de dramatiser indûment comme l'a fait le député.

* * *

RECOURS AU RÈGLEMENT

LA LOI SUR LES RELATIONS DE TRAVAIL AU PARLEMENT

M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke): Monsieur le Président, j'invoque le Règlement en raison de la réponse que j'ai reçue à ma question sur la Loi sur les relations de travail au Parlement.

• (1505)

Le leader du gouvernement à la Chambre a clairement laissé entendre que c'était au Bureau de régie interne, et non au Cabinet, qu'il incombait de promulguer les lois adoptées à la Chambre. Si c'est bien ce qu'il a voulu dire, je suis perplexe. J'aimerais savoir comment procéder, parce qu'il me semble que nous avons une nouvelle Constitution. Qui a la compétence de promulguer les nouvelles lois adoptées à la Chambre, le Cabinet?